

**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2021-10-05**

L'an deux mille vingt et un, le 1<sup>er</sup> octobre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

Présents : Mme CHERREY Corinne, MAHAMDI Marilyne MM. BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : Christian CRETIN

Convocation du 27/09/2021 (affichée le 27/09/21).

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DES FETES : TARIFS ET REGLEMENT**

Le Maire donne lecture d'un projet de contrat pour l'utilisation de la salle des fêtes par les particuliers lors de sa location.

Après étude du document, le conseil municipal à l'unanimité approuve le modèle de contrat tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Dans le même temps, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivant, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022

- Habitants de Thervay : 200 € + consommation de gaz
- Personnes extérieures : 250 € + consommation de gaz
- Enterrement ou exposition (la journée) : 50 €
- Association de Thervay : uniquement consommation de gaz pour la première utilisation annuelle puis 100€ + consommation de gaz pour les autres utilisations.
- Prestation de ménage : 50€.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

